

FREELANCE.COM SA
Société anonyme au capital de 4.794.993 euros
Siège social : 3 rue Bellanger - 92300 LEVALLOIS PERRET

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2015

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en *Assemblée Générale Ordinaire* pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice.

Vos Commissaires aux comptes vous donneront dans leurs rapports toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes ainsi que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification concernant les méthodes d'évaluation par rapport à ceux de l'exercice précédent. Néanmoins, nous avons décidé de déprécier certains actifs informatiques de freelance.com SA et freelance Man, ceux-ci n'étant plus conformes avec l'orientation stratégique de la nouvelle direction.

Activité et situation de la société

L'activité en 2015 en France a connu une accélération de la baisse des ventes externes déjà entamée les années précédentes, pour atteindre 20.489 KE (après 28.083 KE en 2014 et 29.084 KE en 2013). La raison de cette forte dégradation est due à la forte diminution des commandes de prestation du secteur des télécommunications (secteur d'activité où la société est particulièrement présente) suite à des mouvements de consolidation. Cette baisse touche les deux activités traditionnelles de freelance.com, l'offre "Classique" (ie le "sourcing" de candidats pour répondre à un besoin exprimé par le client) et l'offre de "Resource Management" (RM) (ie la prise en charge administrative et commerciale de ressources recrutées par le client). Au niveau consolidé, la progression des ventes des autres activités du Groupe (le portage salarial avec Valor et les abonnements Provigis) ne compense pas la baisse de freelance.com SA.

Cette baisse rapide du chiffre d'affaires a fortement tendu la trésorerie. La direction a alors jugé nécessaire une augmentation de capital, réalisée en juillet. Cette augmentation a permis l'arrivée d'un nouvel actionnaire de

référence, le Groupe CBV, filiale du Groupe belge Interspiro. Une nouvelle direction générale a ensuite été nommée en octobre.

La répartition des ventes entre le Resource Management (RM) et l'offre "Classique" est stable à 56%, ainsi que la marge brute (à 8,3%).

	2013	2014	2015
Chiffre d'affaires	29.084 KE	28.083 KE	20.489 KE
Part du CA pour RM	48%	56%	56%
% CA marge nette ¹	8,3%	8,3%	8,3%

La marge brute s'établit à 8,3% , ce qui marque une stabilité du taux de marge identique à ceux de 2014 et 2013. En valeur absolue, la marge brute s'établit ainsi à 1.700 KE.

Les faits les plus marquants depuis l'arrivée de la nouvelle direction ont été :

- La marge brute générée par l'activité de freelance.com ne permettant plus de couvrir les coûts de la structure, des décisions visant à réduire les coûts et la masse salariale en vue de préserver l'activité ont été prises : réduction des dépenses marketing, gel des embauches (à part commerciales), gel du projet informatique ERP (le budget initial de 200K€ estimé en 2014 s'étant avéré insuffisant) et des autres projets d'investissement IT menés par la filiale freelance Man (application mobile 18M, full-web-monitoring, virtualisation de l'infrastructure du site www.freelance.com, etc.),
- Restructuration de l'équipe commerciale et back-office, recrutement de commerciaux terrain et téléprospecteurs afin d'élargir la prospection commerciale et la pénétration chez les clients existants.
- L'étude de la concurrence amène au constat que les offres de service de l'entreprise ont besoin d'être refondues et améliorées pour les rendre compétitives; ce travail a débuté fin 2015 et est prioritaire en 2016 afin de relancer l'activité.
- Le litige concernant le complément de prix d'acquisition de la société Valor SAS a été perdu en appel et freelance.com SA a été condamné à régler 317 KE. Il a été décidé de ne pas se pourvoir en cassation.
- Par prudence, l'ensemble des risques et litiges en cours a fait l'objet d'une provision. La dotation de l'exercice représente une charge exceptionnelle de 510KE.
- Compte-tenu de la dépréciation des actifs informatiques de freelance Man, il a été décidé de déprécier à 100% le compte courant de freelance Man dans freelance.com SA (montant 1.742 KE).
- La situation financière de l'entreprise et les investissements nécessaires ont motivé la direction à solliciter une augmentation de capital importante. Cette opération a été réalisée début avril 2016 pour un montant de 4.110 KE, prime d'émission incluse.

Au 31 décembre 2015 le nombre d'actions composant le capital social est de 4.109.994. Le nominal est de 0,50 Euro par action.

¹ Définition de la marge nette (ici) : CA - achats - commissions commerciaux - clients douteux

Par suite de la mise en place en décembre 2011 d'un plan d'options de souscription d'actions, conformément à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 28 juin 2011, le nombre maximum d'actions pouvant encore être créées au 31 décembre 2014 du fait de l'exercice d'OSA est de 180.400 ; le montant maximal de l'augmentation de capital pouvant en résulter est de 90.200 euros, représentant une augmentation de capital de 6,18 %. Ce plan concerne les cadres dirigeants ainsi que les mandataires sociaux de la société ou de ses filiales, actuels ou futurs.

Activité et résultats des filiales :

Maroc : Les ventes de notre groupe de filiales au Maroc ont connu une progression de 18% (4.433 KE contre 3.733 KE en 2014). La marge progresse à 448 KE, soit 10,2% du CA, pour 393 KE (10,5 % du CA) en 2014. Le résultat net 2015 part du groupe (60%) au Maroc est en légère baisse à +17 KE contre +35 KE en 2014

La filiale EGO Recrutement et celle de ventes de prestations d'intérim, EGO INTERIM sont détenues à 100% par notre filiale marocaine, Freelance.com Maroc, elle-même détenue à 60%.

Freelance Man : société détenue à 100%, et propriétaire des marques, des noms de domaines et du logiciel utilisé par notre société, Freelance.Man nous a facturé des redevances pour un montant total de 204 KE.

Pôle Portage Salarial Valor: Le groupe Valor détenu à 100% comprend les sociétés Valor Consultants, Valor One et PC. Il a réalisé un chiffre d'affaires global de 16.635 KE (15.193 KE en 2014, 15.289 KE en 2013)). Le chiffre d'affaires réalisé en interne s'est élevé à 4.937 KE (3.923 KE en 2014, 3.715 KE en 2013). L'événement majeur de l'année a été d'ordre législatif : après la suspension de l'encadrement légal du portage salarial par le Conseil Constitutionnel en 2014 et la chute de l'activité qui a suivie, une ordonnance a été émise par le gouvernement en avril 2015, ce qui a eu pour effet la relance de l'activité à partir du printemps 2015. Bien que l'année soit en demi-teinte (progression du CA de +9%), le deuxième semestre est marqué par une accélération par rapport à 2014.

Au final, notre pôle de portage salarial a réalisé en 2015 un niveau de ventes un peu supérieur à celui de 2014, mais la marge s'est améliorée en valeur à 1.573 KE pour 1.297 KE en 2014 et 1.238 KE en 2013. Le résultat d'exploitation s'établit à un excédent de 298 KE, vs. 155 KE en 2014 et 208 KE en 2013. Ce résultat d'exploitation étant grevé d'un résultat exceptionnel de -295 KE (provision pour redressement fiscal en cours, provisions pour litiges prud'hommaux) et d'un résultat financier de +41 KE, le résultat consolidé du Groupe Valor est un bénéfice de +44 KE (contre 170 KE en 2014 et 265 KE en 2013).

Provigis (ex Web-Profiles) : Cette société a réalisé un chiffre d'affaires en progression de 21% (contre +23% en 2014 et +48 % en 2013), pour atteindre 911 KE (contre 755 KE en 2014 et 615 KE en 2013). Le niveau de ces ventes a été en deçà de nos attentes, l'explication se trouvant sans doute dans le départ d'un commercial en cours d'année et par une concurrence accrue. Malgré un taux de renouvellement des abonnements stable (supérieur à 90%), l'activité n'est pas assez soutenue et, cette année encore, les pertes sont importantes, avec un résultat d'exploitation de -150 KE (dont 138 KE d'amortissements), en amélioration pourtant par rapport aux années antérieures (-374 KE en 2014 et -351 KE en 2013). A noter que, sur le deuxième semestre, la société est quasiment à l'équilibre.

Compte de résultat :

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élève à 21.608.479 euros contre 29.276.911 euros au cours de l'exercice précédent. Il comprend notamment 1.118.853 euros de refacturations à nos filiales.

Les produits d'exploitation ressortent à 21.798.920 euros (29.409.678 euros au cours de l'exercice précédent). Les charges d'exploitation ressortent à 21.814.880 euros (28.824.875 euros au cours de l'exercice précédent). Ces dernières correspondent pour l'essentiel aux autres achats et charges externes pour 20.037.229 euros (contre 27.086.824 euros au cours de l'exercice précédent), aux salaires, traitements et charges sociales pour 1.393.245 euros (contre 1.203.866 euros au cours de l'exercice précédent), aux dotations d'exploitation pour 54.105 euros (contre 61.428 euros au cours de l'exercice précédent), et aux autres charges d'exploitation pour 259.785 euros (contre 347.083 euros au cours de l'exercice précédent).

Le résultat d'exploitation est une perte de 15.960 euros (pour un bénéfice de 584.893 euros au cours de l'exercice précédent).

Le résultat financier est négatif de 75.891 euros contre une perte de 78.188 euros au cours de l'exercice précédent ; composé principalement des charges de factoring et les intérêts des comptes courants de ces filiales.

Le résultat exceptionnel est une perte de 2.586.966 euros principalement due à des provisions liées à des litiges, la dépréciation des immobilisations en cours pour 182KE ainsi que de la dépréciation du compte courant de sa filiale Freelance Man pour 1.742KE.

Le résultat de l'exercice se traduit par une perte nette comptable de 2.682.947 euros (pour un bénéfice de 419.723 euros au cours de l'exercice précédent).

Bilan :

Actif :

Les immobilisations figurent à l'actif pour un total net de 6.527.296 euros comprenant principalement 6.414.346 euros de titres de participation, notamment Freelance Man pour 2.134.286 euros, Valor SAS pour 2.268.680 euros en augmentation de 317.829 euros au cours de l'exercice et Provigis 1.995.648 euros en augmentation de 129.282 euros sur l'exercice.

Les créances clients (non transmises au factor) et comptes rattachés représentent un montant net de 2.629.865 euros.

Les autres créances nettes représentent 1.470.688 euros dont 840.567 euros de TVA, 52.053 euros de créances détenues sur des sociétés du groupe et 546.126 euros créances sur le factor.

Passif :

Le capital social s'élève à 2.054.997 euros au 31 décembre 2015, les primes et réserves représentent 1.081.958 euros à cette même date, le report à nouveau créditeur 168.489 euros et le résultat déficitaire 2.682.947 euros.

Les capitaux propres sont d'un montant de 832.186 euros comprenant une provision réglementée de 209.690 euros.

Les dettes, d'un montant total de 9.409.766 euros, sont constituées principalement de dettes fournisseurs pour 4.907.088 euros, de dettes fiscales et sociales pour 1.404.051 euros, de dettes auprès d'établissements de crédit pour 187.263 euros, des dettes sur immobilisations pour 317.829 euros et de dettes envers nos filiales pour 2.381.070 euros.

PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT

Dans le cadre de l’approbation des comptes tels que précédemment présentés, nous vous proposons, d’affecter le résultat de l’exercice clos le 31 décembre 2015, se traduisant par une perte comptable de 2.682.947 euros au report à nouveau.

CAPITAUX PROPRES ET POURSUITE DE L’ACTIVITE

Compte tenu de la perte de l’exercice clos le 31 décembre 2015, les capitaux propres qui ressortent à 832.186 euros, sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

En conséquence, le Conseil d’administration, conformément aux dispositions de l’article L 225-248 du Code de commerce, devra convoquer l’assemblée générale extraordinaire des actionnaires dans les quatre mois de la réunion de la présente assemblée à l’effet de décider s’il y a lieu à dissolution anticipée de la Société.

L’augmentation de capital réalisée début avril 2016 ayant d’ores et déjà permis de reconstituer nos capitaux propres à un montant supérieur à la moitié du capital social, nous vous proposons de vous prononcer, dans le cadre de la présente assemblée, en faveur de la poursuite de l’exploitation et de prendre acte de la régularisation de la situation.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l’article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la société n’a pas distribué de dividendes au cours des 3 derniers exercices.

UTILISATION D’INSTRUMENTS FINANCIERS

La société a recours aux services d’un factor. Au 31 décembre 2015, le solde des créances transmises au factor et non encore réglées par les clients s’élève à 3.298.522 euros.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le rapport spécial de vos Commissaires aux comptes relate les conventions relevant des articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce, conclues ou poursuivies au cours de l’exercice écoulé.

En application de l’ordonnance n° 2014-863 du 31 juillet 2014, le Conseil d’Administration a réexaminé les conventions conclues et autorisées au cours d’exercices antérieurs et dont l’exécution s’est poursuivie au cours du dernier exercice.

PRISE DE PARTICIPATION DANS DES SOCIETES FRANCAISES

En application de l’article L233-6 al. 1 du Code de commerce, nous vous précisons que la société n’a pris de participation dans aucune société française ou étrangère au cours de l’exercice.

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint en annexe, conformément aux dispositions de l’article R.225-102, al 2 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 al.3 du Code de Commerce nous vous communiquons en annexe la liste des mandats ou fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux dans d'autres sociétés.

ACTIONNARIAT

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce nous vous communiquons en annexe la situation des actionnaires détenant plus de 5% du capital au 31/12/2015.

ACTIONNARIAT SALARIE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce nous vous informons qu'aucune action faisant l'objet d'une gestion collective ou dont les intéressés n'ont pas une libre disposition n'est détenue par des salariés. Les actions au nominatif de la société, détenues au 31 décembre 2015 par des salariés à cette date représentent 26.595 actions soit 0,65 % du capital.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

En 2015, des jetons de présence ont été attribués aux administrateurs pour un montant total de 40.000 euros.

Jusqu'au 30 septembre 2015, les prestations réalisées par Monsieur André Martinie, Président Directeur Général, étaient facturées par l'intermédiaire d'une société pour un montant d'honoraires de 175.500 euros auxquels il faut rajouter 120.000 euros d'indemnité de résiliation transactionnelle de son contrat de service.

Les prestations réalisées par Monsieur Thierry Eude, Directeur Administratif et Financier et administrateur jusqu'à l'assemblée générale du 17 juin 2015, sont aussi facturées par l'intermédiaire d'une société et pour un montant d'honoraires annuels de 132.000 euros, augmenté d'un complément de 10 360 euros lié à l'audit effectué lors de l'augmentation du capital.

Cyril Trouiller et Claude Tempé, respectivement Directeur général et Directeur général délégué et administrateurs, ont conclu un contrat de mandat le 25 février 2016 avec effet rétroactif au 1er octobre 2015 pour Cyril Trouiller et au 26 octobre 2015 pour Claude Tempé. La rémunération annuelle prévue pour chacun des deux dirigeants mandataires sociaux est de 160 000 euros et un variable complémentaire de 80 000 euros selon l'atteinte d'objectifs. Une indemnité de révocation, dégressive sur une période de 6 ans, est également accordée. Aucun avantage en nature n'est prévu à destination de Cyril Trouiller et Claude Tempé.

OPTIONS CONSENTIES AUX DIRIGEANTS, MANDATAIRES SOCIAUX ET AUX SALARIES

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce, nous vous indiquons que 180.400 options ont été consenties en 2011 aux mandataires sociaux, dirigeants et salariés de la société ou de ses filiales mais aucune souscrite à jour.

MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE

Notre société, en application de l'article L.225-51-1 du Code de Commerce, était dirigée par un président Directeur Général, Monsieur André Martinie depuis juin 2009.

Le conseil d'administration dans sa réunion du 17 juin 2015 a révisé le mode de gouvernance de la société qui est désormais scindé entre un Président du conseil d'administration et un Directeur Général et a élu en tant que

Président, Monsieur Yassir Khalid, Monsieur Martinie étant désigné Directeur Général jusqu’à son départ le 30 septembre 2015.

Courant octobre, un Directeur Général, Monsieur Cyril Trouiller et un Directeur Général Délégué ont été nommés.

DEPENSES « SOMPTUAIRES »

Nous vous informons qu’aucune charge “somptuaire” telle que définie par l’Art. 39-4 du CGI ni réintégration fiscale de frais généraux n’a été engagée ou effectuée au cours de l’exercice.

COMPTES FOURNISSEURS

En application de l’article D.441-4 du code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition à la date du 31 décembre 2015 du solde des dettes fournisseurs qui figure au bilan pour un montant de 4.907 KE, dont 1.210 KE de factures non parvenues.

Nos conditions contractuelles de paiement sont de 60 jours au plus (date de facture).

	Total dettes 31/12/2015	Factures non parvenues	non échues	échues (1)	Total dettes 31/12/2014
Fournisseurs ordinaires	3 666 304	1 153 547	1 327 887	1 184 871	5 963 445
Fournisseurs Groupe	1 240 784	56 694	550 823	633 267	1 380 808
TOTAL A PAYER	4 907 088	1 210 241	1 878 709	1 818 138	7 344 253

(1) Les dettes échues hors groupe de 1 à 30 jours s’élèvent à 572 KE, celles échues de 31 à 60 jours s’élèvent à 87 KE et le solde, constitué de litiges ou dettes non exigibles, à 242 KE.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous avons au cours de l’exercice poursuivi principalement des efforts d’amélioration de nos outils existants sans que ceux-ci puissent être assimilés à de la R&D.

COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les méthodes comptables en vigueur en France, l’annexe donnant toute précision sur les principes et méthodes retenus ainsi que sur le périmètre de consolidation. Ils peuvent être résumés comme suit :

Compte de résultat consolidé :

Au cours de l'année 2015, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 37.349 KE à comparer avec 43.826 KE en 2014, soit en baisse de 14,8 %, Le résultat d'exploitation consolidé est une perte de 136.928 euros à comparer avec le profit de 2014 de 222.280 euros.

Le résultat financier consolidé est négatif de 39.857 euros à comparer à une perte de 64.995 euros en 2014.

Le résultat courant ressort en perte de 176.785 euros pour un bénéfice de 157.285 euros en 2014.

Le résultat exceptionnel ressort négatif de 2.137.949 euros contre une perte de 115.738 euros en 2014.

La charge d'impôt s'élève à 28.673 euros.

Après déduction d'une dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de 322.574 euros, le résultat net de l'exercice (part du groupe) ressort en perte de 2.665.980 euros contre une perte de 187.320 euros en 2014.

Bilan consolidé :

Les immobilisations incorporelles nettes s'élevant à 1.344.028 euros comprennent les marques et noms de domaine pour 1.291.900 euros, les logiciels d'exploitation pour un montant net de 52.128 euros.

Les créances clients nettes (non transmises au factor) et les comptes rattachés s'élèvent à 4.706.023 euros. Au 31 décembre 2015, le solde des créances transmises au factor et non encore réglées par les clients s'élève à 4.672.005 euros.

La trésorerie nette du groupe s'élève à 2.010.948 euros au 31 décembre 2015. Un tableau de financement est compris dans l'annexe aux comptes consolidés.

Les fonds propres consolidés, part du groupe, sont négatifs de 4.285.137 euros contre 2.867.867 euros en 2014.

Les dettes financières du groupe d'un montant de 188.715 euros sont constituées d'un nouveau prêt lié aux investissements réalisés au cours de l'année.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés représentent 4.909.035 euros.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 8.910.314 euros comprenant principalement les salaires et charges à payer aux consultants des sociétés de portage du groupe Freelance.com.

Les autres dettes et comptes de régularisation se montent à 540.847 euros.

EVENEMENTS POST CLOTURE ET PERSPECTIVES

Freelance.com SA :

La facturation à fin mars 2016 de l'activité "Classique" (ie le sourcing de ressources pour répondre au besoin du client) est en légère baisse par rapport à la même période de 2015. De nouvelles opportunités s'ouvrent pour freelance.com, en particulier grâce à des synergies commerciales avec les filiales Valor et Provigis. Il est malgré tout nécessaire de restructurer freelance.com pour retrouver sa rentabilité.

Augmentation de capital : Freelance.com a réalisé une augmentation de son capital d'un montant de 4.110K€, prime incluse, opération exécutée en mars et avril 2016, qui a permis de reconstituer les fonds propres du

Groupe et lui a apporté la trésorerie nécessaire à son activité et son développement commercial (Confère rapport complémentaire joint).

Les filiales :

Au Maroc, nos activités ont connu au cours du premier trimestre 2016 une croissance de 10% par rapport à 2015, pour atteindre un chiffre d'affaires de 1.162K€.

L'activité d'intérim devrait connaître une forte croissance (30%) au cours de l'année 2016, alors que celle du freelancing devrait être plus mesurée.

Le pôle de portage salarial Valor bénéficie d'un bon démarrage 2016 en comparaison de la même période 2015, en particulier en bénéficiant de l'effort de référencement réalisé fin 2015 dans quelques grandes entreprises

Le chiffre d'affaires de Provigis est stable en ce début 2016, en particulier due à une concurrence accrue et au fait que la plupart des grandes entreprises sont dorénavant équipées et qu'il faut maintenant aller chercher des clients de type ETI ou PME, plus nombreux mais ayant des besoins de vigilance plus modestes. Aucun autre évènement ayant eu ou susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes de la société et/ou de son groupe, ou de faire l'objet d'une mention dans la présente annexe, n'est à signaler.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil examine la situation des mandats des administrateurs et constate que le mandat de Monsieur Claude Tempe est parvenu à son terme et vous propose de le renouveler pour une durée de 6 ans, jusqu'à l'Assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2021.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Conseil examine la situation des mandats des Commissaires aux Comptes et constate qu'aucun des mandats n'est parvenu à son terme.

Après lecture des rapports de vos Commissaires aux comptes, nous nous tiendrons à votre disposition pour vous donner tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEXE au Rapport de Gestion (Exercice clos le 31 décembre 2015)**Mandats ou fonctions exercées en dehors de la société**

Mandataire social	Mandat ou fonction exercé	Société
Yassir Khalid	Gérant Gérant	Y Advisory SARL Jefrey SARL
Cyril Trouiller	Gérant	Valor Consultants SARL
Claude Tempe	Gérant	SCI Tempe Carmi
André Martinie	Gérant	Cedelect
Sylvestre Blavet	Gérant Co-gérant Président Président Président Président du Conseil d'administration et administrateur Président du Conseil d'administration et administrateur Gérant Director Président du Conseil d'administration et administrateur Président du Conseil d'administration et administrateur Président du Conseil d'administration et administrateur Président du Conseil d'administration et administrateur Président du Conseil d'administration et administrateur	Cour du Moulin SARL 4 axes SARL Offshore Consulting & Supervision SAS Ad'Missions SAS Mr Immobilière Petrolis SA Sage SA ITA Telecom Slovakia Pahntos International Pte Ltd Capefront SA GPC SA Ad'Missions SA Ergonos SA

Mandats des Administrateurs au 31 décembre 2015 :

Administrateur	Date de nomination ou renouvellement	Expiration : AGO statuant sur les comptes	Jetons de présence : Montant (Eur) alloués au titre de l'exercice 2015	Jetons de présence 2015 payés à ce jour
André MARTINIE	AGO 27 Juin 2014	2019	9.756	néant
Thierry EUDE	AGO 30 juin 2009	Fin de mandat 17/06/2015	3.902	néant
Bertrand LEPARMENTIER	AGO 30 juin 2009	Fin de mandat 17/06/2015	3.902	néant
Républic Alley	AGO 30 juin 2010	Démission 17/09/2015	2.926	néant
Fred HESSABI	AGO 30 juin 2010	Démission 21/09/2015	5.854	néant
Yassir Khalid	CA 25 juin 2015	2020	5.854	néant
Cyril Trouiller	CA 13 octobre 2015	2020	976	néant
Claude Tempe	CA 27 octobre 2015	2015	976	néant
Sylvestre Blavet	AGO 17 juin 2015	2020	5.854	néant
Total			40.000	

A noter que le conseil d'administration du 25 février 2016 a nommé Mr Mohamed Benboubker, gérant de Freelance.com Maroc, actionnaire du groupe comme administrateur.

Actionnariat nominatif détenant plus de 5% du capital au 31 décembre 2015:

	Nb d'actions au 31/12/2014	Nb d'actions au 31/12/2015	% de détention au 31/12/2015	Nb de droits de votes au 31/12/2015	% de droits de vote au 31/12/2015
Groupe CBV Ingénierie	0	1951850	47,49%	1951850	36,42%
Galaxis Stiftung	457 521	729 418	17,75%	1 186 939	22,15%
Macigniac	347 802	347 700	8,46%	869 250	16,22%
s/total	805 323	3 028 968	73,70%	4 008 039	74,79%
Nb total d'actions	2 739 996	4 109 994			
Nb total de droits de vote	5 030 700			5 359 088	

Suite à l'augmentation de capital du mois d'avril 2016, le Groupe CBV Ingénierie a déclaré avoir franchi le seuil de 50% du capital et des droits de vote de la société Freelance.com et détenir 6.184.252 actions représentant autant de droit de vote, soit 64,49% du capital et 57,06% des droits de vote.

La société Galaxis Stiftung possède quant à elle 18,79% du nombre d'actions, soit 1.801.978 actions représentant 2.259.499 des droits de vote, soit 20,85%.

Aucun autre actionnaire ne détient plus de 5%, la société Macigniac n'ayant pas souscrit à l'augmentation de capital proposée début 2016.

Délégations de compétence au Conseil, accordées par l'Assemblée générale :

Délégation	Date de l'AG et résolution	Durée de la délégation	Echéance	Utilisation
Autorisation au conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou à des titres de créance.	AGM 25/06/2013 8 ^{ème} résolution	26 mois	25/08/2015	Utilisée
Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance	AGM 25/02/2016 4 ^{ème} résolution	26 mois	25/04/2018	Utilisation partielle (1)
Autorisation donnée au Conseil d'administration, à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en oeuvre de la délégation de compétence visée à la résolution précédente avec maintien du droit préférentiel de souscription	AGM 25/02/2016 5 ^{ème} résolution	26 mois	25/04/2018	Non utilisée (1)
Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	AGM 25/02/2016 6 ^{ème} résolution	26 mois	25/04/2018	Non utilisée (1)
Fixation du plafond global des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital applicables et de valeurs mobilières représentatives de créances	AGM 25/02/2016 7 ^{ème} résolution	26 mois	25/04/2018	Utilisation partielle (1)
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et dirigeants du groupe (8 ^{ème} résolution)	AGM 25/02/2016 8 ^{ème} résolution	26 mois	25/04/2018	Non utilisée (2)
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions au bénéfice, d'une part, du personnel salarié et/ou mandataires sociaux visés à l'article L.225-185 du Code de commerce, de la société et d'autre part, du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux des sociétés ou groupements liés à la société au sens de l'article L.225-180 du code de commerce	AGM 25/02/2016 9 ^{ème} résolution	26 mois	25/04/2018	Non utilisée (2)
Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission de bons de souscription d'actions au profit d'une catégorie de personnes conformément aux dispositions de l'article L.225-138 du Code de Commerce	AGM 25/02/2016 10 ^{ème} résolution	26 mois	25/04/2018	Non utilisée (2)

- (1) Le plafond global des augmentations de capital décidé en application des 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 25 février 2016 a été fixé à un montant de 5M€, utilisé à hauteur de 2.739.996 euros par l'émission d'actions ordinaires décidée par le Conseil d'administration du 6 avril 2016. Par ailleurs le montant nominal maximal des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société susceptible d'être émises est également fixé à 5M€ pour les résolutions susvisées (Confère rapport complémentaire joint).
- (2) Montant nominal disponible maximal : 10% du capital.

Freelance.com SA
Société anonyme au capital de 4.794.993 euros
Siège social : 3 rue Bellanger - 92300 LEVALLOIS-PERRET

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES
DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2011	EXERCICE 2012	EXERCICE 2013	EXERCICE 2014	EXERCICE 2015
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 369 998	1 369 998	1 369 998	1 369 998	2 054 997
Nombre d'actions ordinaires	2 739 996	2 739 996	2 739 996	2 739 996	4 109 994
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Nombre max. d'actions à créer					
Par conversion d'obligations					
Par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires (H.T)	33 005 527	34 129 686	30 175 389	29 276 911	21 608 479
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	- 637 290	1 526 671	865 186	424 166	- 320 241
Impôts sur les bénéfices	-	9 600	8 051	4 807	4 131
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	- 634 328	763 240	732 789	419 723	- 2 682 947
Résultat distribué	-	-	-	-	-
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation, avant dotation aux amortissements et provisions	-0,24	0,55	0,31	0,15	-0,08
Résultat après impôts, participation, dotation aux amortissements et provisions	-0,23	0,28	0,27	0,15	-0,65
Résultat par action distribué	-	-	-	-	-
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	17	17	15	17	18
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 032 605	1 048 616	778 763	795 935	927 535
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales)	495 055	499 902	379 179	407 931	465 710